



Fait d'escroquerie et vol de propriété intellectuelle

Par **jemag**, le **12/06/2009** à **20:58**

Bonjour, j'ai un salarié, responsable d'une agence d'un groupe de distribution, sans délégation de pouvoir, sans être actionnaire, sans droit à la signature, avec un contrôle des factures réalisé au siège du groupe, à fait travailler en sous traitance, **au prix marché**, une société dans lequel son épouse avait un intérêt direct, et ce pendant plus de 5 ans. Ses patrons ont été mis au courant par des inspecteurs du fisc (suite à un contrôle fiscal de la société sous traitante) puis a été licencié par ses employeurs. Ces employeurs ont porté plainte pour escroquerie en lui réclamant l'intégralité de la marge réalisée par ce sous traitant, et le salarié a été mis en garde à vue puis mis en examen pour fait d'escroquerie et n'a rencontré le juge qu'une fois en 1 an et demi, afin de présenter sa défense. En plus, son ancien employeur a débauché les salariés du sous traitant dans lequel il avait un intérêt direct (par son contrat de mariage), à fait dérobé un ordinateur qui contenait les dossiers techniques, et a remonté une structure identique. 1) peut on qualifier d'escroquerie ce qu'a fait ce salarié ? 2) une plainte a été déposée par le sous traitant pour vol de propriété intellectuelle : que peut il réclamer ? À mon avis, il me semblait qu'un salarié pouvait être actionnaire (directement ou indirectement) d'une autre société que celle où il était salarié, et que le fait qu'il ne soit pas actionnaire, renvoie la responsabilité à ces employeurs d'avoir accepté les prix et les prestations réalisées. Merci pour votre analyse

Par **jemag**, le **26/06/2009** à **23:05**

personne ?

Par **Marion2**, le **26/06/2009** à **23:12**

Bonsoir jemag,rnrnJe vous rappelle que nous sommes vendredi soir. Que les juristes qui répondent sur ce forum sont des bénévoles.rnrnVous avez posé votre question à 20H58.rnrnJe pense qu'il vaut mieux attendre la fin du WE pour avoir une réponse.rnrnMerci pour votre patience et votre compréhension.rnrnCordialement.